



Compagnie aérienne Cobalt en faillite.

Par **Fernandez Christophe**, le 11/01/2019 à 17:21

Bonjour, le 16 octobre 2018, j'ai acheté deux billets d'avion sur internet, réglé par carte bleue à la compagnie espagnole Travel2be, pour me rendre en vacances à Larnaca Chypre du 10 août au 24 août 2019. Le 18 octobre, j'apprenais par internet la faillite de la compagnie aérienne Chypriote Cobalt qui assurait mon vol et que l'état de Chypre faisait le nécessaire pour rapatrier les 17 et 18 octobre les clients qui se trouvaient bloqués à l'aéroport. J'ai contacté plusieurs fois Travel2be qui me demande de patienter, pour un éventuel remboursement de mes billets, mais à ce jour, aucune nouvelle. J'ai également contacté ma banque, la société générale qui ne peut rien faire car, selon eux, la compagnie espagnole n'a pas la même législation que l'état français. Que faire, vers qui me retourner pour me faire rembourser mes billets d'avion ?

Le mandataire chargé de la clôture des comptes de la société Cobalt m'est inconnu. Je sais que je ne suis pas le seul dans ce cas mais si personne ne présente ma requête, j'ai peu de chance de revoir mon argent. Merci de m'indiquer la marche à suivre. Cordialement, Christophe Fernandez.

voici la copie de mes billets:

Votre réservation sur Travel2be Merci d'avoir réservé avec Travel2be. Votre réservation est confirmée, le billet est en cours d'émission. Veuillez noter vos numéros de réservation :

Voici votre numéro de réservation [FPYDGX](#).

Sachez que la plupart des tarifs sont de type "touriste avec restrictions", ce qui signifie que les compagnies aériennes ne permettent ni les changements, ni les annulations, ni l'utilisation des billets d'une autre manière que lors de l'achat. Si vous souhaitez connaître les conditions

de votre tarif vous pouvez contacter notre service client.

Nous vous rappelons qu'une fois la réservation réalisée sur notre site internet, les coûts de gestion et le montant correspondant aux services additionnels souscrits (assurance, pack de service, billet flexible, meilleur prix garanti) ne sont remboursables en aucun cas, et que les frais de gestion seront prélevés dans tous les cas, de même en cas de désistement après achat.

DÉTAIL DU VOL

Vol aller

Départ: Charles de Gaulle (CDG), Paris, France

Date: 10/08/2019 15:45H

Arrivée: Larnaca Intl. (LCA), Larnaca, Chypre

21:00H

Durée 04H 15m

Cobalt (CO387)

Vol Direct

Vol retour

Départ: Larnaca Intl. (LCA), Larnaca, Chypre

Date: 24/08/2019 11:00H

Arrivée: Charles de Gaulle (CDG), Paris, France

14:45H

Durée 04H 45m

Cobalt (CO386)

Vol Direct

RENSEIGNEMENTS SUR LES PASSAGERS

Pasajero 1 - ADT (Passager principal)

Prénom :

Christophe

Nom :

Fernandez

Téléphone principal :
(+33) 620183275

RENSEIGNEMENTS SUR LES PASSAGERS

Pasajero 2 - ADT

Prénom :
Dominique
Nom :
Fernandez

RENSEIGNEMENTS DE L'ACHETEUR

Prénom :
Christophe
Nom :
Fernandez

Téléphone principal :
(+33) 620183275

MODE DE PAIEMENT

Mode de Paiement :
Carte Bancaire

Nom du titulaire de la carte :
Christophe Fernandez

Carte :
Visa
Numéro :
xxxxxxxx4900

Date d'expiration :
12/2018
Montant total :
EUR499.23

Dans le cas où vous achetez un billet aller-retour et que vous n'allez pas utiliser le vol aller, nous vous recommandons de contacter immédiatement notre service client (minimum 48h avant le départ du vol) afin que nous puissions étudier votre cas. Car certaines compagnies aériennes se réservent le droit d'annuler le trajet retour si l'aller n'est pas utilisé.

BILLET: **3543126681240 - Fernandez Christophe**
BILLET: **3543126681241 - Fernandez Dominique**

Par **youris**, le **11/01/2019** à **17:42**

bonjour,

si vous avez payé avec une carte bancaire, vous pouvez voir avec l'assurance de votre carte bancaire, si elle peut rembourser vos billets.

quand une société est en liquidation judiciaire, c'est que le passif exigible dépasse l'actif disponible et comme vous n'êtes pas un créancier privilégié, vous risquez de ne pas récupérer votre argent.

vous pouvez lire cet article:

<https://www.60millions-mag.com/2018/10/24/faillites-dans-l-aerien-des-passagers-trop-mal-proteges-12110>

salutations

Par **P.M.**, le **11/01/2019** à **20:07**

Bonjour,

Pour connaître les coordonnées du liquidateur, vous pourriez contacter le Centre Européen des Consommateurs mais cela risque effectivement d'être aléatoire et compliqué...

Par **miyako**, le **11/01/2019** à **20:19**

bonsoir,

Je crains, malheureusement que vous ne soyez jamais remboursé, car dans ce genre de cas, les clients sont souvent les derniers créanciers servis .

Quant aux assurances annulations , elles envisagent très rarement le remboursement en cas de faillite du transporteur . En tout cas je n'en connais pas parmi les plus connues ou les cartes bancaires les plus courantes , comme Visa, American Express ou Mastercard .

Amicalement vôtre

suji KENZO